



Keleier N° 473

Bulletin mensuel d'information

MAI 2021 / Miz MAE

Les annonces pour le bulletin de juin sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 20 mai 2021.

Édito du Maire

Appel aux jeunes Forestois !

La Forest-Landerneau vient d'être classée 92^{ème} village français où il fait bon vivre !
Et il est vrai qu'on se sent bien chez nous...

Dans notre programme électoral, nous avons projeté de consulter notre jeunesse Forestoise afin de faire évoluer le village pour qu'il lui soit plus adapté, pour son épanouissement et pour l'impliquer davantage dans la vie communale.

Alors, c'est parti, nous nous lançons, en constituant le premier **Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ)** !

Les jeunes Forestois âgés de **8 à 18 ans** souhaitant participer sont invités à s'inscrire entre le 1^{er} et le 31 mai par mail mairie@la-forest-landerneau.fr ou directement sur place en Mairie. (nom, prénom, date de naissance, adresse postale & coordonnées téléphoniques).

Être membre du **CCJ**, c'est proposer des idées, donner son avis sur les projets communaux dédiés aux jeunes, grandir et devenir un citoyen éclairé...

Alors rejoins le **CCJ** de La Forest !

BOUGE TA COMMUNE !

CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

TU AS ENTRE 8 ET 18 ANS ?

TU HABITES LA FOREST ?

ALORS INSCRIS TOI !

INSCRIPTION JUSQU'AU 31 MAI 2021

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 11h



DATES À RETENIR

(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Sam 01/05

Collecte de journaux APE - école G. Brassens

Sam 08/05

Commémoration fin de la 2^{nde} Guerre Mondiale

Sam 15/05

Stand Ti Ar Vro sur le marché

Sam 29/05

Stand Zéro déchet sur le marché

Sam 05/06

Collecte de journaux APE - école G. Brassens

Dim 13/06

Nettoyage du bord de l'Elorn (10h à 12h)

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi, 8h30-12h15 - 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté de Communes (CCPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliateur de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau et sont assurées par une équipe pluridisciplinaire (médecin et puéricultrice).

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives, éveil etc...

Tél 02 98 43 63 97

Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

Tél : 02 98 85 35 33

20, Rue Amédée Belhomme - Landerneau

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau.

Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Santé

Pharmacie RICHARD :

Tél : 02 98 20 28 76

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01 et 02/05	Richard à La Forest-Landerneau
08 et 09/05	De la gare à Landerneau
13/05	Deux rivières à Daoulas
16/05	La rade à Plougastel-Daoulas
23/05	Lacoste à Landerneau
27/05	Barret à Loperhet
30/05	Audrain à Plounéventer

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le 3237.

Médecins :

Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE

2, route de Rulan (près de l'école Georges Brassens)

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice Fily-Sidoine – Tél : **02 98 20 23 15**

2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Masseur-kinésithérapeute : Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02 98 20 21 82, sur RDV.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.

Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : Lundi 17 mai et jeudi 27 mai.

Ordures ménagères : jeudis 6 et 20 mai.

➤ Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.

➤ Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Le service environnement vous informe que les déchetteries passent en horaires d'été depuis le 1^{er} mars à savoir :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Plus d'informations sur : environnement@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 21 34 49.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

	Week-end		Mercredi
01/05	Rue de Guébriant	05/05	Ker Arzel
08/05	Place du Château	12/05	Croix de la lieue
15/05	Kergréac'h	19/05	Route de Kerhuon (n°42)
22/05	Hameau de Parc Hir	26/05	Keranna
29/05	Rue Duguesclin		Gorré N'Aod

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm.** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes d'avril

Samedi 1 mai à 17h – Saint-Divy

Samedi 15 mai à 17h – Saint-Divy

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie)	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Mardi 18h00 - 19h00
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Mardi 10h30 - 12h00
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)...	Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Conseil Municipal

Extraits du Conseil Municipal du 29 mars 2021

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

Michel UGUEN, excusé, procuration à David ROULLEAUX

Secrétaire de séance : Sandra PERROT, DGS.

Information de la démission de M. Roland GUILLON,

Conseiller Municipal :

Le Maire informe l'assemblée que le courrier a été enregistré à la Préfecture. Le poste est non pourvu à ce jour.

1 – Approbation du compte de gestion 2020

Présentation des comptes de gestion administratifs 2020 par le comptable public Hervé Fayolle, il en ressort que les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et que la capacité de financement est bonne.

Le compte de gestion (compte de la trésorerie) est soumis au vote des conseillers et approuvé à l'unanimité.

2 – Approbation du compte administratif 2020 :

budget commune de la Forest-Landerneau

Le Maire, David Roulleaux présente les comptes de l'année 2020 :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT		n-1	2020 vs 2021
Dépenses prévues avant prélèvement pour investissement	826100,00		
Dépenses réalisées avant prélèvement pour investissement	763520,89	829 663	-66 143
Soit dépenses en moins	62579,11		
Recettes prévues	1114721,00		
Recettes réalisées	1135883,11	1164290	-28 407
Soit recettes en plus	21162,11		
<i>Prélèvement prévu au budget primitif 2020</i>	<i>288621,00</i>		
Dépenses en moins	62579,11		
Recettes en plus	21162,11		
TOTAL	372362,22		
Recette réalisées	1135883,11		
Dépenses réalisées	-763520,89		
Excédent de Fonctionnement	372362,22	334626	+37 737
Les principales dépenses 2020:			
Les charges de personnel	364 784		
Charges à caractères générales : Dont Energie bâtiments municipaux - Restauration école- Entretien Voirie - Centre aéré	240106		
OGECC St Anne, Crèche " Cabane aux bruyères"	85414		
Indemnités maire et adjoints	49786		
Les principales recettes 2020 :			
Les 3 taxes locales	640251		
La dotation de la communauté de communes	136398		
La DGF	117538		

BUDGET INVESTISSEMENT			
Dépenses réalisées	182 286,40		
Recettes réalisées	389 322,28		
Excédent d'investissement	207 035,88	354 278	-147 242
Les principales dépenses 2020:			
Travaux Ecole Georges Brassens	14335		
Travaux salle de sport	22765		
Travaux Salle Polyvalente, Mairie, Achat de photocopieur	49786		
Voirie Divers	83481		
Les principales recettes 2020 :			
Subvention amende de police	16 176		
Taxe d'aménagement (Taxe suivant le nombre de permis et autorisation de travaux)	18 082		
Reversement TVA (FCTVA)	19 646		
Excédent de Fonctionnement 2019	334 626		
Excédent de Fonctionnement 2020	372362,22		
Excédent d'investissement 2020	207 035,88		
Excédent d'investissement 2019	354 278,30		
CAPACITE DE FINANCEMENT (CAF)	933676,40		

Résultats de l'exercice 2020 :

- Excédent en section d'investissement : 561 314,18 €
- Excédent en section de fonctionnement : 372 362,22 €

Sous la présidence de Thierry Roudaut, 1er adjoint, le Maire se retirant pour le vote du compte administratif, le compte administratif 2020 est également soumis au vote, et approuvé à l'unanimité.

3 – Affectation de résultat 2020 pour le Budget

primitif 2021

Les résultats du compte administratif de la commune de la Forest-Landerneau étant définitivement arrêtés, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation de l'excédent de fonctionnement du résultat 2020 au budget d'investissement 2021 : + 372 362,22 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte l'affectation.

4 – Vote des taux d'imposition 2021

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2020 comme suit :
Foncier bâti : 30,97 % (fusion de la taxe foncière communale 15 % et départementale 15,97 %).
Foncier non bâti : 35,83 %.

5 – Adoption du Budget Primitif 2021

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter son budget primitif 2021, lequel s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 120 164 € et en suréquilibre en section d'investissement à hauteur de 1 208 025 € en dépenses et 1 496 236 € en recettes, comme présenté dans le tableau ci-après :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 120 164 €	1 120 164 €
Investissement	1 208 025 €	1 496 236 €

Les opérations d'investissement 2021 :

Opération 11 : Voirie et Divers.....	150 000 €
Opération 15 : Ecole Georges Brassens.....	45 000 €
Opération 16 : Mairie - Salle Poly. - Biblio.....	18 100 €
Opération 19 : Foyer des jeunes.....	1 125 €
Opération 20 : Salle de sport.....	10 000 €
Opération 21 : Sports (terrains foot & tennis).....	15 000 €
Opération 23 : Eglise.....	6 200 €
Opération 24 : Cantine.....	4 700 €
Opération 25 : Route de Rulan et Dour Yan.....	470 000 €
Opération 28 : Place du Château – Pharmacie.....	15 000 €
Opération 29 : Propriété Masson.....	3 800 €
(maison près du château)	
Opération 30 : Commerce Bourg.....	7 500 €
Opération 31 : Cabinet médical.....	400 000 €
Opération 32 : Cimetière.....	27 600 €
Opération 34 : Parc à vélo.....	22 000 €
Opération 35 : Voie verte (LFL – Landerneau).....	7 000 €
Opération 36 : Maison Tanguy Ty Naot.....	5 000 €

TOTAL : 1 208 025 €

6 – Transfert de la compétence organisation de la mobilité

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la délibération de la Communauté de Communes en date du 11 Février 2021 :

- Approuve le transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas,
- Ne demande pas, pour le moment, à ce que la Communauté se substitue à la Région Bretagne dans l'exécution des services de transport scolaire que celle-ci assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la Communauté conserve néanmoins la capacité de le faire à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L. 3111 – 5 du Code des Transports.

7 – Travaux : effacement des réseaux basse tension, éclairage public et Télécom route de Beg Ar Groas et route de l'Elorn

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ◆ Accepte le projet de réalisation des travaux : Effacement des réseaux Basse Tension, Éclairage Public et Télécom – Route de Beg Ar Groas et Route de l'Elorn ;
- ◆ Accepte le plan de financement proposé par M. le Maire et le versement de la participation communale estimée à 56 200,00 € (une subvention de 31 200 €, correspondant aux coûts de Télécommunication sera sollicitée à la CCPLD).

9 – Organisation du temps scolaire de l'école publique Georges Brassens – Rentrée 2021/2022

Dans le cadre de l'organisation du temps scolaire, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur la rentrée scolaire 2021-2022. Les horaires de l'enseignement de l'école publique Georges Brassens datent en effet de la rentrée 2017-2018. Il convient donc,

dans le cadre de la préparation de la rentrée 2022, de communiquer à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère, les horaires de l'école.

Le Conseil d'École, lors de sa réunion du 16 février 2021, s'est prononcé sur ce point et a voté pour le maintien de la même organisation pour la rentrée 2021, à savoir les horaires dérogatoires suivants :
8h45-11h45 / 13h30-16h30 sur 4 jours.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le maintien de l'organisation du temps scolaire de l'école publique Georges Brassens pour la rentrée 2021/2022.

10 – Convention Ener'gence

Sur le Pays de Brest, Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat, propose un conseil en énergie partagé pour toutes les communes de moins de 15 000 habitants. L'idée de ce dispositif est d'aider les petites et moyennes collectivités à faire des économies d'énergie (électricité, carburants, combustibles) et d'eau, et de les accompagner dans leur démarche de maîtrise de l'énergie.

L'économie observée se situe entre 1,3 et 4 €/an par habitant. La commune acquière ainsi une compétence énergie à budget constant.

Sur le Pays de Brest, Ener'gence intervient déjà auprès de 48 communes.

Pour bénéficier de l'assistance d'Ener'gence, la collectivité doit adhérer et verser une cotisation annuelle qui est de 1,26 €/an par habitant en 2021, soit :
2 410,38 € (1 913 habitants) pour la commune de La Forest-Landerneau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve cette adhésion à l'association Ener'gence à compter du 01/04/21.

11 – Convention constitutive du groupement de commandes « fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires municipaux »

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, il est proposé à l'assemblée de constituer un groupement de commandes pour l'attribution du marché de « fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires municipaux » avec les communes de Saint-Divy et/ou la Roche-Maurice.

Le marché sera d'une durée d'un an renouvelable 2 fois. Le coordonnateur du groupement, désigné pour assurer la passation du marché, ainsi que la Commission d'Appel d'Offres restent à définir.

12 – Informations et questions diverses

- M. Roulleaux informe l'assemblée que M. Yvon Bescond est nommé Maire-honoraire par la Préfecture.

- Recrutements au niveau du personnel communal
Trois recrutements ont été réalisés depuis le dernier Conseil Municipal :

→ Sandra PERROT, DGS, le 15 février 2021 à temps complet, en remplacement de Brigitte CONGAR, suite à son départ en retraite le 1^{er} avril 2021.

→ Estelle LE ROY, agente chargée de l'accueil, de l'Etat-Civil et de l'urbanisme, nommée stagiaire le 22 mars 2021 à temps complet, en remplacement de Sarah CHAPONET (fin de contrat le 16 avril 2021).

→ Blandine CHEMIN, référente de la restauration scolaire à l'école Georges Brassens, nommée stagiaire le 15 avril 2021 à raison de 27h/semaine annualisé, en remplacement de Martine TURQUETTI suite à son départ en retraite le 1^{er} avril 2021.

Commémoration du 8 mai 1945

Cérémonie commémorative de la fin de la 2^{nde} guerre mondiale (1939 à 1945), se déroulera le **08 mai 2021 à 11h15** devant le monument aux morts de la commune.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle seul un comité restreint célébrera ce devoir de mémoire.

Info travaux

Dans le cadre de **l'enfouissement des réseaux aériens** dans les **rues de l'Elorn et de Beg Ar Groas** des travaux de terrassement débuteront le **03 mai 2021 pour une durée de 5 semaines**.

Ce chantier entrainera des complications de circulation, nous demandons aux conducteurs de respecter la signalétique mise en place pendant la durée du chantier.

Certains tronçons de route pourront être barrés ponctuellement, dans ce cas les riverains seront bien entendu prévenus de la durée.

Une zone de stockage de matériaux est prévue sur la partie base du parking de la gare.

Propreté

Merci aux propriétaires de chien dans le secteur du Rulan et en particulier aux abords des infrastructures sportives de ramasser les crottes de leurs chiens. Les employés municipaux n'ont pas à supporter les désagréments lors des travaux de coupe d'herbe.

Sécurité

Dans le cadre du respect de la propriété privée et de la vie sauvage le long de l'Elorn, les **feux nocturnes le long du littoral sont strictement interdits**.

Culture

Tournage sur La Forest :

Avant le confinement, dans la nuit de vendredi à samedi, entre 9h et 3h du matin, une des scènes du futur clip de Dee K s'est tournée sur notre commune.

Pour ce faire, la route de Mez Bernard avait été bloquée. Marceau UGUEN, d'origine Forestoise, en charge de la réalisation, du cadrage et de la lumière a choisi ce lieu qui lui est cher, notamment pour sa beauté.

Dans cette scène, il s'agissait de simuler un accident de voiture ; l'artiste Dee K se trouvait dans le véhicule retourné.

Sortie du clip annoncée pour le mois de mai.



Mois de mai : Fête de la Bretagne.

Exposition de Christophe et Rodéric Hudelot aux fenêtres de l'ancienne boulangerie sur le thème des expressions bretonnes.

Samedi 15 mai : Stand de Ti Ar Vro sur le marché (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Santé

Vaccination Covid-19 :

A ce jour, près de 112 Forestois ont bénéficié de l'aide d'Erwan Galeron, Adjoint aux Affaires Sociales, pour obtenir un rendez-vous dans les centres de vaccination et 170 personnes ont été vaccinés par nos professionnels de santé sur la commune.

Les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID 19 (vaccin Pfizer ou Moderna) peuvent prendre rendez-vous via le site www.maiia.com pour le centre de vaccination de Landerneau.

En cas de difficultés pour obtenir un rdv, la mairie se tient à votre disposition.

A noter que les critères d'âges évoluent régulièrement.



Vaccination entre 55 et 74 ans :

Les professionnels de La Forest-Landerneau, infirmières, médecins et pharmacienne se mobilisent pour proposer la vaccination (hors vaccin Pfizer et Moderna) aux patients éligibles de la commune, de 55 à 74 ans et aux patients professionnels de santé qu'ils suivent habituellement.

La municipalité a mis à disposition la Salle Polyvalente (sous la mairie) pour que cette vaccination puisse avoir lieu dans le respect des consignes sanitaires.

Des sessions de vaccination s'y tiendront les mercredis et jeudis après-midi, sur rendez-vous.

Pour la patientèle suivie par le cabinet, prendre contact avec son secrétariat.

Les personnes habitant sur la commune qui ne sont pas suivies par les médecins du cabinet, mais dont les soignants ne proposent pas la vaccination peuvent également contacter le secrétariat médical au :

09 83 22 27 27

Vaccination par la pharmacie Richard :

La vaccination se fera en officine. Tél 02 98 20 28 76

Qualité de Vie – Citoyenneté

➤ Nouvelle aire de pique-nique :

Une nouvelle aire de pique-nique a été installée à la Grève du Château, avec vue imprenable sur l'Elorn !

Merci de respecter ce lieu, d'en prendre soin et de respecter la tranquillité du voisinage.



➤ Nettoyage du cimetière :

La municipalité remercie les 12 personnes qui ont participé au nettoyage du cimetière le 10 avril dernier

➤ Nettoyage de l'Elorn :

La municipalité et les géocacheurs du secteur vous informent que le nettoyage du bord de l'Elorn, initialement prévu au mois d'avril, a été reporté au **dimanche 13 juin de 10h à 12h à la grève de la Gare.**

➤ Élections départementales et régionales :

Elles auront lieu les **20 et 27 juin 2021**. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **14 mai 2021**. Il est possible de s'inscrire ou de vérifier qu'on est bien inscrit sur <https://www.service-public.fr/> ou en se présentant en Mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

La commune recherche des bénévoles pour tenir les bureaux de vote des **20 et 27 juin 2021** ainsi que pour le dépouillement du soir.

Pour vous inscrire contacter directement l'accueil de la mairie. Comptant sur votre soutien.



Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **avril 2005**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de votre carte d'identité et du livret de famille.

Mai 2021

Marché – Tous les samedis de 8h à 12h30

Le stand éphémère :

➤ **Stand de sensibilisation « Zéro Déchet ».**

La mairie vous invite à participer à ce stand animé par l'association Zéro Déchet Nord-Finistère, **place de la Mairie.**



Rendez-vous le 29 mai de 10h à 12h

Venez nous rencontrer sur notre stand pour :

- Découvrir des alternatives aux emballages jetables,
- Partager des recettes de produits ménagers fait-maison,
- Apprendre à confectionner un tawashi ou un furoshiki,
- Échanger sur les moyens de réduire le volume de nos poubelles.



Pour en savoir plus sur Zéro déchet Nord-Finistère :

Site internet <http://www.zerodechetnordfinistere.fr/>

 <https://www.facebook.com/ZeroDechetNordFinistere>

 <https://www.instagram.com/zerodechetnordfinistere>

Mobilité

Les samedis du mois d'avril à pied ou à vélo : l'opération mobilité douce a été un vrai succès.

L'association Coups d'Pompes et la municipalité se sont associées afin d'encourager la mobilité douce sur des petits trajets du quotidien. Pari réussi et à renouveler !

En parallèle l'association a également proposé, chaque samedi d'avril pendant le marché, un stand d'entretien et d'aide à de petites réparations vélos. Des essais de vélos électriques ont également été possibles.



Un grand merci à tous ceux qui ont « joué le jeu », aux bénévoles et tout particulièrement à Monique et Jean Luc !



Safari-photo de Pâques

Le Lapin Forestois a procédé le 16 avril au tirage au sort des 3 gagnants du Safari-photo de Pâques.

77 mini-Forestois (et quelques enfants de communes environnantes) ont participé au jeu en renvoyant par mail leurs photos souvent accompagnées de petits mots sympas très appréciés par le lapin et son équipe !

Les 3 enfants tirés au sort ont remporté un sac rempli de gourmandises de Pâques !

Voici les gagnants :

- Rosalie - 5 ans
- Lilwenn - 9 ans
- Thomaël - presque 4 ans

Bravo à eux et à tous les participants !

Ci-dessous photo des gagnants et de leurs frères et sœurs.



Vie Associative

Club « Val Elorn »

Suite à notre réunion, le bureau a fixé la cotisation à 6€ par adhérent (prix de l'assurance), se renseigner auprès des responsables.

Au foyer Kerjean, les mesures barrières sont toujours d'actualité. Nous espérons reprendre nos activités le plus tôt possible et retrouver notre bonne ambiance.

Joyeuse Garde Forestoise

La saison 2020/2021 s'est achevée prématurément, arrêt de toutes les compétitions amateur (cause la Covid 19). De ce fait il est déjà temps de penser à la saison prochaine 2021/2022. Si le football vous intéresse vous pouvez contacter dès à présent :

- Présidente : Stéphanie LEON au 06.80.62.06.47
- Secrétaire : Bertrand MOALIC au 06.84.28.70.67
- Secrétaire jeune : Stéphane DIREUR au 06.12.35.67.83

Les diabolins

La Maison d'Assistantes Maternelles organise une vente de gâteaux, pâtisseries traditionnelles (madeleine, brin chococaramel, cakes aux pépites de chocolats, méli-mélo de biscuits secs...).

Le bon de commande est à télécharger sur la page Facebook « Mam La Forest Des Diabolins » (<https://www.facebook.com/groups/2646707018758645>) ou à retirer directement à la MAM au 12 rue Duguesclin.

Partagez, Commandez, Mangez.

Merci de votre participation.

Enfance - Jeunesse

École Georges Brassens

➤ Inscription à l'école G. Brassens – 2021-2022

Pour inscrire votre enfant à l'école publique à la rentrée prochaine, vous pouvez d'ores et déjà vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Cette démarche peut également se faire à distance, en envoyant les pièces par courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr.

Pour tout renseignement sur l'école, vous pouvez prendre contact avec la directrice Mathilde BITOUN par :

- courriel ec.0290922v@ac-rennes.fr,
- téléphone au 02 98 20 21 09, le vendredi de 8h45 à 16h30 ou les lundis, mardis, jeudis entre 12h et 13h.

Les mesures de protocole sanitaire suspendent toutes les visites d'écoles primaires (directive ministérielle), mais sur demande, une visite virtuelle en vidéo est envoyée aux familles, en attendant que les conditions permettent une visite du site.

➤ Du changement à la cantine !

Après 35 ans de service auprès des enfants de l'école publique, **Martine Turquetti a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} avril** dernier. Les enfants, collègues et institutrices lui ont réservé cadeaux et surprises pour son dernier jour de service. Beaucoup d'émotion...

Et c'est **Blandine Chemin** qui va prendre sa relève. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Martine Turquetti



Blandine Chemin

OPERATION RÉCUP' DE JOURNAUX APE ÉCOLE GEORGES BRASSENS



Samedi 1^{er} mai de 11h à 12h
Samedi 5 juin de 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont
exclus de la collecte

École Sainte Anne

➤ Inscription scolaire pour l'année 2021/2022

Au vu du contexte sanitaire actuel, nous sommes dans l'obligation d'annuler les portes ouvertes initialement prévues. Nous invitons donc les nouvelles familles à prendre rendez-vous pour visiter et /ou inscrire leur enfant.

Tél : 02 98 44 77 53

Mail : steanne.laforestlanderneau@gmail.com

Information Foyer des jeunes

Message de Jennifer Vigneau :

« Le programme proposé ci-contre est un mix des activités préférées des enfants.

Il est différent car le 1^{er} juillet prochain, je quitte mon poste à la Forest-Landerneau pour un nouveau poste au service enfance/jeunesse de Landivisiau.

Je vous remercie de votre confiance pendant ces 5 années. Sachez que j'ai pris énormément de plaisir à accompagner et divertir vos enfants.

Le foyer continuera à fonctionner normalement après mon départ avec mon ou ma futur(e) remplaçant(e). »

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer le mercredi **8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30**

Informations, inscriptions et renseignements, auprès de **Jennifer Vigneau**, Responsable Jeunesse.

Tél : 06 10 70 72 48

Mail : vigneau-jennifer@live.fr

Programme des mercredis d'avril – mai - juin :

28 avril : Matin : Libre

Après-midi : Koh-Lanta

05 mai : Matin : Expression corporelle

Après-midi : Koh-Lanta

12 mai : Matin : Tournoi de baby-foot

Après-midi : Jeu des cabanes en extérieur

19 mai : Matin : Parcours de l'extrême au parc

Après-midi : Thèque en extérieur

26 mai : Sortie journée direction Botmeur !!

02 juin : Matin : Tennis de table

Après-midi : Course de relais en folie

09 juin : Matin : Petit jeu à la grève

Après-midi : Jeu du drapeau et jeu du fugitif en forêt

16 juin : Matin : Peinture sur les murs

Après-midi : Libre

23 juin : Sortie journée surprise

30 juin : Matin : Préparation avec les enfants du champ d'attaque pour les jeux d'eau

Après-midi : Jeux d'eau

Annonces

Les Petites graines

Le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h**.

Stop Pizza

Depuis le Mercredi 24 mars

Le camion STOP PIZZA sera présent à son emplacement habituel (face à la Pharmacie) tous les **mercredis de 16h30 à 19h** (nouvel horaire du couvre-feu).

Commandes au : 06 50 26 52 59 (pour vérifier notre présence).

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.

Commandes au : 06 17 32 36 15 (pour vérifier notre présence).

- **A donner : 2 chatons**. Contact : 06.10.51.72.99.

- La Mairie

Dans le cadre de la venue du tour de France dans notre région nous recherchons de vieux vélos, des vieilles roues, du contre-plaqué pour la réalisation de maillots ou vélos en bois ; tous les bénévoles sont les bienvenus afin de décorer la commune pour le mois de juin.

- **Garde d'enfants** : jeune fille expérimentée de 19 ans, titulaire du PSC1 et du permis de conduire, propose ses services pour garder vos enfants. Disponible en semaine et le week-end, journée et soirée.

Contact : Clémence BESSE 06 62 98 11 77

- Recherchons des **caisses plastiques agricoles empilables**. Si vous en avez à céder, merci de nous contacter au 06 65 62 84 25. Vicky et Nolwen.

- Parents de jumeaux nés en février, nous recherchons à compter du mois de septembre une **nounou à domicile**. Horaires et rémunération à définir. Pour nous contacter : 06 64 06 33 30.

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs-trices prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap.



Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos 200 séjours, 2 ou 3 semaines cet été entre le **17 juillet et le 21 août**, rejoignez nos équipes d'animation !

400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA !

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés,
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 WE fin mai),
- PSC1 souhaitable,
- Permis B obligatoire.

Pour plus de renseignements et postuler :

<https://www.epal.asso.fr/le-recrutement-des-responsables-et-animateurs-pour-personnes-handicapees-adultes.php>

Lutte contre les frelons asiatiques : c'est le moment d'agir !

Tous mobilisés contre le frelon asiatique !

Piéger, détruire, tracer.

Nous entrons dans la période de vigilance pour repérer les nids primaires, les détruire, mettre en place des pièges sélectifs adaptés que vous pouvez construire vous-mêmes (voir plan sur le site de la Mairie - <https://laforest.bzh/environnement/frelons-asiatiques/frelons-asiatiques-le-piegeage/>).



La communauté de communes va installer des pièges sur le territoire également.

Pour détruire les nids, vous pouvez appeler la mairie.

Un des élus référents viendra constater et déclenchera la demande d'intervention par une société spécialisée. L'intervention est prise en charge par la collectivité, pour les frelons asiatiques et reste à vos frais pour les autres.

Les particuliers, professionnels peuvent aussi s'équiper et commander des pièges et des appâts à la société « Jadeprode » de Pencran qui a inventé un piège sélectif qui vient d'obtenir le prix du concours Lépine.

Il est également demandé à tous les habitants, professionnels, agriculteurs de signaler à la mairie les nids détruits par leurs propres moyens, ceux découverts dans la nature en précisant le lieu, ceci afin d'évaluer au mieux la présence des Frelons sur notre commune.

Pour plus d'informations sur les pièges de Pencran :

Site de Jabeprode : <https://www.jabeprode.fr/fr/>

Avis aux randonneurs et vététistes !

Lors du confinement nous avons pu observer un flux important de marcheurs et de vététistes sur les chemins de La Forest-Landerneau, en particulier sur le chemin du littoral.

Les VTT ne sont pas autorisés à circuler sur le chemin du littoral.

Le chemin le long de l'Elorn traverse de nombreuses propriétés privées, à ce jour il n'y a pas de convention qui protège le randonneur en cas d'accident sur le parcours.

Très prochainement des conventions vont être signées entre les propriétaires et la Mairie, le parcours maritime sera classé au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), ce qui apportera une protection juridique pour le chemin.



Cas particuliers regrettables :

De nombreux incidents (insultes, bris de clôture, pare-brise du tracteur cassé...) concernant la parcelle agricole de M. Marrec, allant du lavoir de Poul ar Marc'h au Guerrus, nous ont été relatés en Mairie et sont inadmissibles.

Cette parcelle est une propriété privée. L'agriculteur est en droit de porter plainte auprès de la gendarmerie.

Nous profitons de cette brève, pour informer les Forestois qu'une convention ayant pour but de créer un droit de passage dans cette parcelle est en cours de négociation et est sur le point d'aboutir. Une fois la signature obtenue, une délibération sera prise en Mairie lors du Conseil Municipal.

Si la partie administrative est terminée pour l'automne (convention, appel d'offre pour les travaux du futur chemin), nous pourrons engager les travaux d'aménagement de ce nouveau passage au plus tôt en fin d'année et ils se termineront avant l'été prochain.

Encore un peu de patience et nous aurons le plaisir de cheminer jusqu'à Landerneau voire jusqu'au Château de La Roche en toute sécurité.